

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 672-1 ET 701

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **3 juillet 2023**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 672-1** modifiant le *Règlement numéro 672 sur l'assainissement des eaux usées*;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 701** modifiant les Règlements numéros 254 et 1586 concernant les Programmes de revitalisation à l'égard des secteurs commercial, industriel, récréatif et centre-ville.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 12 juillet 2023.



Crystel Poirier, LL.L., OMA
Greffière